Sujet de réglementation

Examen MF1 du 11 et 12 Décembre 2009

Sujets à dominante théorique

Question n° 1 :

Quelles sont les prérogatives d'un moniteur fédéral 1er degré FFESSM ? (3 points)

Question n°2 :
Quelles sont les situations ou le MF1 engage sa responsabilité quelle soit civile ou pénale. Choisissez 2 situations dans son domaine d'activité où le MF1 engage sa responsabilité ? (4 points)

Question n°3 :
Vous êtes responsable technique dans votre club, vous êtes chargé de conseiller les élus de votre club (sur plan réglementaire), l'installation d'un compresseur et de bouteilles tampons. Que souhaitez-vous voir au niveau club et quelles démarches effectuez-vous auprès de l'administration ? (4 points)

Questions n°4 :
Comment est élu notre président de commission technique régional ? (2 points)

Questions n°5 :
Quelle formation suit un MF1 pour devenir tuteur d'initiateur ? (2 points)

Sujet à dominante pratique

Question n°6: (5 points)

Vous êtes directeur de plongée sur un bateau, vous êtes chargé d'établir la fiche de palanquée

- ✓ Technique
  - 2 PN4
  - 2 PN1 en fin de formation
  - 2 PN1 en début de formation
  - 2 baptêmes
  - 1 préparant mf1 en fin de formation

- ✓ Exploration
  - 2 N3
  - 1 N2
  - 2 open water (licenciés ffessm)

Encadrement

- 1 MF2
- 2 E2
- 1 E1
- 1 N4